

Editorial

De l'instruction au procès pénal

Première audience foraine du Tribunal de Grande instance de Kinshasa Gombe ayant eu pour cadre la prison de Makala en ce tout premier jour de la semaine en cours. Selon la procédure, tout a débuté, il y a un peu plus de deux semaines, par l'instruction qui se définit comme étant la phase de l'instance pénale constituant une sorte d'avant-procès permettant d'établir l'existence d'une infraction et déterminer si les charges relevées à l'encontre des personnes poursuivies sont suffisantes pour qu'une juridiction de jugement soit saisie. Nous y voilà donc ! Il est établi que Vital Kamerhe et consorts sont inculpés pour le détournement des fonds publics destinés au programme des 100 jours du chef de l'État. Barbe hirsute, regard sombre, le directeur de cabinet du chef de l'État est apparu avec une mine déterminée visiblement prêt à en découdre. Il existe bien des pièces à conviction, c'est ce que le tribunal veut à tout prix arriver à démontrer à la face de monde. Même si la défense dans l'ensemble clame l'innocence des prévenus, elle aura bien du mal à mener les débats en leur faveur. Vital Kamerhe et Jammal Samih ont choisi de tout nier en bloc. Les magistrats instructeurs et les avocats de la partie civile forgent leur intime conviction sur la culpabilité de Vital Kamerhe et compagnie. La République s'étant constituée partie civile dans l'objectif de recouvrer l'évasion des millions de dollars placés dans des paradis fiscaux. Des dommages-intérêts pourraient être exigés au cas où... Vital Kamerhe s'étant résolu de se présenter en donneur des leçons aux juges. Le procès est, par définition, très technique. Il appert qu'il existe des témoignages (messages et appels) qui cristallisent les liens entre ce trio qui s'est présenté à la barre. Même si les uns et les autres semblent laisser croire qu'ils n'ont pas d'accointances. Les juges veulent établir clairement qu'il y a bel et bien association des malfaiteurs constituée en bande organisée. La suite (le 25 mai prochain) nous en dira un peu plus...

Bona MASANU

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité
6^{ème} année - Série B - n°0038 du mercredi 27 mai 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU

Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa -
youtube : teletempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020) - www.e-journal.info

Gouvernement et entreprises publiques : chambardement attendu (Page 4)

Les grands commerçants du Grand Katanga (Page 6)

Coronavirus Les Kinois sont fatigués du confinement (Page 8)

Mes gens Popaul Lianza, un beau gars mongo perdu dans Kinshasa

Thy René Essolomwa et Paul Bondo N'sama, deux grands noms de la presse nationale (Page 13)

Top 10 des riches Congolais (Page 7)

Bruxelles Comment les Congolais ont perdu Matongé (Page 9)

Assemblée nationale : Jean-Marc Kabund destitué ! (Page 2)

Hommage Freddy Mayaula, sportif multidisciplinaire et artiste-musicien talentueux (Page 14)

Tabu Ley : 1^{er} Africain à se produire à l'Olympia de Paris il y a 50 ans (Page 16)



Avec M-PESA votre argent est en sécurité et toujours disponible pour vos paiements.



Assemblée nationale

Jean-Marc Kabund destitué !

Sur 315 députés présents dans la salle, 289 ont voté pour et 17 contre, tandis que 9 se sont abstenus au regard de la pétition visant la destitution du premier vice-président de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Kabund. Il a été destitué, le lundi 25 à l'issue du vote auquel les députés de son parti l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) n'ont pas pris part. A cette plénière de l'Assemblée nationale de lundi 25 mai, la majorité écrasante de députés nationaux ont voté pour la destitution de Jean-Marc Kabund, le désormais ex-



premier vice-président de l'Assemblée nationale. La déchéance de Jean-Marc Kabund est consécutive à la pétition lancée contre lui par le député national, Jean-Jacques Mamba; qui s'est entretemps vu accuser de « faux et usage de faux » par le

Parquet près de la Cour de cassation.

On se souviendra que cette plénière a été émaillée des troubles dont une bagarre après que certains députés UDPS aient voulu empêcher la lecture de la pétition contre la destitution de

M. Kabund. La séance avait dû être suspendue le temps que le calme puisse revenir. Au cours de cette suspension, le bureau aurait demandé à Jean-Marc Kabund, qui n'était pas présent à cette séance de destitution, d'envoyer sa lettre de démission pour son honneur. Ce dernier aurait refusé. Dès l'annonce de la décision, le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Augustin Kabuya, a déclaré qu'une réunion importante aurait lieu "pour tirer les conséquences de la déchéance de Kabund".

F.L.

Échauffourées à l'Assemblée nationale

Kabund-a-Kabund a été destitué de son poste 1^{er} vice-président de l'Assemblée nationale à l'issue d'une séance électrique, au cours de laquelle une bagarre a même éclaté. Des menaces, une bagarre et une suspension... La séance a été pour le moins agitée, lundi, à l'Assemblée nationale congolaise. Réunis en plénière pour se prononcer sur la pétition du député d'opposition Jean-Jacques Mamba réclamant la destitution de Jean-Marc Kabund-a-Kabund de son poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale, les députés ont cependant fini par procéder au vote : 289 ont voté pour, 17 contre et 9 se sont abstenus, sur les 315 qui ont pris part au vote (sur 500 députés).



«En conséquence, l'Assemblée nationale adopte la pétition en vue de la déchéance de l'honorable Kabund-a-Kabund Jean-Marc», a déclaré Jeanine Mabunda, la présidente de l'Assemblée nationale, à l'issue du vote qui s'est tenu tard dans la soirée, au terme d'une séance tendue. Un peu plus tôt, alors que le texte devait être soumis au vote, un groupe d'une petite

dizaine de députés s'est soudain levé pour prendre littéralement d'assaut la tribune, prenant à partie les assesseurs, et bousculant le pupitre. Une bagarre retransmise en direct sur les écrans de la RTNC, la télévision nationale. La séance a été suspendue quelques minutes, après cet épisode, avant que les députés ne procèdent au vote. «C'est sans surprise pour moi », a commenté Jean-Marc Kabund-a-

Kabund sur son compte Twitter. Le désormais ex-premier vice président de l'Assemblée nationale, qui n'était pas présent, ajoute : « Ce passage en force du FCC (Front commun pour le Congo, de Joseph Kabila, ndlr) est la preuve que le complot était ourdi et va au-delà de ma destitution. En vrai Tshisekediste, je quitte ce poste la tête haute et sans compromission. »

Jeune Afrique

Vital Kamerhe : « Mon nom n'apparaît nulle part »

Vital Kamerhe est apparu lundi serein devant le tribunal de grande instance de Kinshasa Gombe. Moins offensif cette fois-ci, mais le directeur de cabinet du chef de l'État, s'est voulu très sérieux en brandissant à plusieurs reprises des documents aux juges et à la caméra. « Mon nom n'apparaît nulle part », a lancé le leader de l'UNC au moment de s'expliquer au sujet des contrats signés par le gouvernement congolais avec différentes entreprises notamment Samibo, dans le cadre du programme d'urgence de 100 jours.

Interpellé sur le fait qu'il répond en tant que superviseur des travaux, Vital Kamerhe a réitéré sa position soutenue lors de la première audience du 8 mai. « Il s'agit d'une supervision collective », a-t-il répété avant d'insister que son rôle ne s'inscrivait que dans le cadre de ses fonctions auprès du chef de l'État. « Un directeur de cabinet agit sur instruction du chef de l'État. Le chef de l'État me donne les instructions et je les répercute. ». À la question de savoir



pourquoi le gouvernement a versé un paiement de 57 millions USD à Samibo avant la signature d'un avenant. Réponse de Vital Kamerhe : « vous posez la question à la mauvaise personne. C'est le ministre du Budget, le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque centrale du Congo. C'est eux qui doivent répondre à cette question ».

Les trois personnalités précitées ainsi que l'ensemble de témoins cités à comparaître reviendront justement le 3 juin pour s'expliquer.

« Vous n'allez pas échapper » : la petite

phrase de l'avocat de la République sur laquelle Vital Kamerhe a rebondi. C'est l'un des temps forts de l'audience du 25 mai dans l'affaire des 100 jours : la passe d'armes entre l'avocat de la République et Vital Kamerhe.

Tout commence par la prise de parole pour le moins magistrale du prévenu. Coup sur coup, Vital Kamerhe, rappelle qu'il n'était pas le seul superviseur des travaux. Il n'a pas agi en son nom propre mais en celui du chef de l'État dont il répercutait les instructions auprès des ministres.

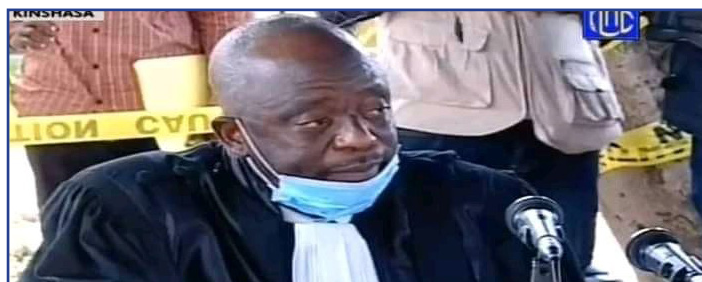
Et l'argent détourné ou

le paiement versé aux entreprises avant même d'avoir conclu un avenant avec les nouvelles autorités ? « Vous posez la question à la mauvaise personne », réplique le chef de file de l'UNC tout en renvoyant ministère public et avocats de la république d'aller voir ailleurs, chez d'anciens ministres du gouvernement Tshibala. De quoi provoquer l'impatience de la partie civile.

« Vous vous trompez d'audience », fait remarquer le représentant de l'État congolais avant de lui lancer : « vous n'allez pas échapper ». Une bourde ou une manière de l'inviter à ne pas fuir les questions ? En tout cas l'attaque n'était pas tombée dans les oreilles d'un sourd. « Échapper à quoi ? », répond Vital Kamerhe tout en demandant à son contradicteur s'il était en train de le menacer. « Je vois déjà que je serai victime expiatoire. Tout ça n'est qu'une formalité. Les avocats de la république sont puissants. ». Vital Kamerhe avait une tribune, il en a fait bon usage.

Procès de 100 jours : décès du juge président

Décès dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 mai 2020 du juge président dans le dossier Kamerhe. D'après le chef de la Police ville de Kinshasa, Sylvano Kasongo, le juge Raphaël Yanyi est

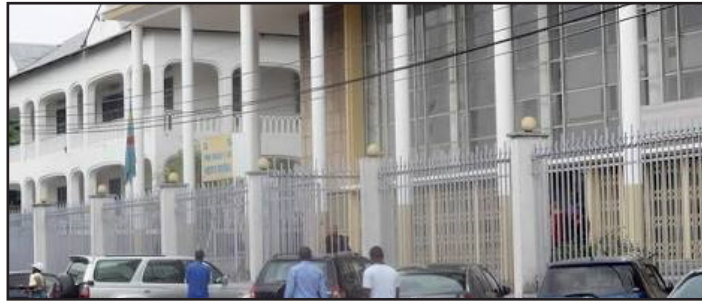


décédé au centre Nganda vers 2 heures de suite d'une cardiaque. La Police a écarté toute thèse d'assassinat, précisant que le juge était sous protection étroite de ses éléments.

Portefeuille

Les entreprises attendent les nouveaux mandataires

Depuis plusieurs mois, la nomination de nouveaux mandataires à la tête des entreprises étatiques continue à alimenter les conversations. Le gouvernement, le tour premier de l'ère post-électorale, est bien en place, et cela n'a pas été du goût de tout le monde. Entre le FCC et le Cach, la lutte est rude pour occuper les postes aux commandes de ces entreprises



Ministère du Portefeuille

publiques. Joseph Kabila qui pilote le FCC y veille personnellement raison de son rapprochement de Kinshasa pour suivre de près toutes les tractations.

Une chose est sûre, l'autre pan de la coalition ne veut tout accepter. Le FCC souhaite se tailler la part du lion et Cach ne l'entend pas de cette

oreille. Les mêmes noms connus de presque tout le monde circulent... D'où ce blocage dont l'opinion attend fiévreusement le dénouement. On en est là à attendre finalement cette ordonnance présidentielle qui enterinera la nomination de ces compatriotes qui présideront aux destinées de nos entreprises étatiques pour les prochaines années...

B.M.

L'Union Africaine : 57 ans déjà

Le 25 mai 1963 a été créée l'ancêtre de l'Union africaine, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), par 32 États. Son siège fut établi à Addis-Abeba en Éthiopie, dans le African Union Headquarters.

En 57 ans, la RDC a organisé une seule fois le sommet des chefs d'Etat et cette année, le pays occupe la première vice-présidence de l'union et l'année prochaine il occupera la présidence.

Le 3 juin 1991 fut conclu le traité d'Abuja qui prévoyait explicitement la création d'un marché commun à l'ensemble du continent avant 2025.

L'impulsion visant à relancer le processus d'intégration politique, qui apparaît indispensable aux yeux des dirigeants africains pour la croissance économique du continent, a été donnée en 1998 par Mouammar Kadhafi, alors Guide de la révolution de la Jamahiriya arabe libyenne. Le 9 septembre 1999 fut signé la



déclaration de Syrte qui fixe l'objectif de la création d'une Union africaine. La déclaration rappelle dans ses premières lignes les idéaux des pères fondateurs de l'OUA et notamment celui du panafricanisme. Cependant, comme lors de la création de l'OUA, les conceptions fédéralistes et les souverainistes s'affrontent. Selon les analyses, le résultat est une organisation de compromis. Instauration de l'Union africaine

Le traité créant l'Union africaine, appelé Acte constitutif de l'Union africaine, est signé le 11 juillet 2000 à Lomé, au Togo. Ce n'est que le 9 juillet 2002, soit deux ans après la signature

de son traité constitutif, que l'Union africaine s'est substituée à l'OUA. Un an plus tard, en juillet 2003, à l'occasion du sommet de Maputo (au Mozambique), furent mises en place certaines institutions dont la Commission de l'Union africaine, le Parlement panafricain et le Conseil de paix et de sécurité (CPS). Le 21 mars 2018, 44 États membres de l'Union africaine signent un accord établissant la Zone de libre-échange continentale, qualifié de moment historique par le président de la Commission de l'Union africaine Moussa Faki Mahamat. Sans un tel engagement vers la réinvention du présent, les 1,2 milliard d'habitants, du Cap au Caire, ne seront qu'un simple agrégat de populations de 54 pays aujourd'hui, sans réalités juridique, fiscale ou économique communes. Si l'Afrique basculait dans ce grand ensemble de 2,5 milliards d'habitants d'ici 2050, elle à coup sûr la Chine du 21 ème siècle.

La première ressource de l'Afrique fédérée ne sera ni le pétrole ni le diamant mais sa population. Il est temps d'agir.

Les espaces économiques ainsi créés réconcilient le présent avec les mémoires culturelles et historiques. Ceci pour l'harmonisation de la règle du droit, dans un marché du travail unique, un ciel unique et un puissant marché financier capable de lever des milliards d'Afro, d'Eco ou d'équivalents dollars. Un nouveau contrat social se nouerait ainsi entre le citoyen et l'Etat fédéral africain. Ca sera un meilleur levier pour la transformation des matières premières africaines, base de l'industrialisation et constituera un marché intérieur qui reste à dynamiser par des infrastructures ferroviaires, portuaires, routières, aéroportuaires et par la fibre optique et les infrastructures de télécommunication.

EJK

Présidence de la République**Décès de Charles Kilosho, directeur adjoint de la communication du Président**

Le directeur de communication adjoint à la présidence, Charles Kilosho, est décédé le samedi 23 mai 2020 des suites de la Covid-19. Il était hospitalisé au Centre médical de Kinshasa (CMK) et placé sous assistance respiratoire, après avoir été diagnostiqué positif.



Ancien du collège Saint Joseph Elikya de Kinshasa, et de l'Institut facultaire des Sciences de l'information et de la communication (IFASIC/Kinshasa), Charles Kilosho a eu un parcours éloquent dans l'univers de la communication et le monde des affaires, avant de rejoindre la présidence de la République en 2019.

Comme un signe indien

On dirait qu'un signe indien s'observe à la présidence de la République. Car, en moins d'une année, le président de la République a perdu plusieurs proches ou membres de son cabinet dans des circonstances toujours pas bien élucidées. Trois morts viennent s'ajouter, en moins de 24 heures, à la présidence de la République sur la liste des personnes dont certains par la pandémie de Covid-19 mais beaucoup émettent de doute et parlent d'un mal autre que le Covid qui est en train de ronger les membres de l'entourage du chef de l'Etat. En moins de 24 heures, la pandémie de coronavirus vient d'arracher la vie à trois agents de la présidence de la République. Le premier collaborateur de Félix-Antoine Tshisekedi à succomber est le directeur de cabinet adjoint en charge de la communication, Charles Kilosho. Mort le samedi 23 mai 2020 alors qu'il est admis en soins au Centre Médical de Kinshasa (CMK) depuis plus d'une semaine. Il faisait partie de la Task Force présidentielle en

*Présidence de la République*

charge d'appuyer l'équipe de la riposte à la Covid-19. Il en est suivi du décès de Jean-Pierre Wetshi qui était conseiller à la présidence de la République en charge de l'identification. Le troisième est Kabasele faisant partie de la garde rapprochée du chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi. Le troisième décès déploré est celui d'un membre de la garde rapprochée du président honoraire Joseph Kabila et actuel agent de la sécurité rapprochée du président Félix Tshisekedi, qui a rendu l'âme le dimanche 24 mai. Le dernier cas de décès

est celui de la nièce du Dircab a.i. prof Eberande Kolongele, Nycie, opératrice de saisie à la présidence de la République. Pour rappel, il faut signaler le décès de Mgr Gérard Mulumba dernier, oncle paternel et chef de la Maison civile du chef de l'Etat, le 15 avril. Après, c'est Me Jean-Joseph Mukendi, ancien bâtonnier et vice-président de l'Union internationale des avocats, ancien conseiller politique d'Etienne Tshisekedi et député national élu sur la liste de l'UDPS, qui succombait de Covid-19.

La série noire s'est poursuivie avec la mort de Jack Ilunga, le chargé des missions du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi. D'aucuns attribuaient ce décès à la pandémie de corona virus mais sa mère a contredit cette thèse en évoquant la mauvaise prise en charge de son fils qui souffrait du diabète. Un autre collaborateur du chef de l'Etat, Vidye Tshimanga, testé positif, il a été soigné et guéri. Sa guérison a été certifiée par le Secrétariat technique du Comité multisectoriel de la riposte la Covid-19. Il faut également signaler que d'autres collaborateurs du président de la République ont péri dans un crash d'avion en provenance de Béni. Ces morts à répétition inquiètent l'opinion et nécessite des mesures appropriées pour les endiguer. A l'instar de l'Hôtel du gouvernement et du Palais du peuple, qui ont été désinfectés, il faudrait aussi le faire à la présidence de la République pour réduire les risques de contamination par la corona virus.

Herman Bangi Bayo

De Grands hommes d'affaires du Grand Katanga

1. Albert Yuma Mulimbi

Albert Yuma Mulimbi, né le 30 juillet 1955 à Kongolo, est un homme d'affaires, chef d'entreprise et financier congolais. Albert Yuma a récupéré les actifs immobiliers avantageux d'Utex Africa pour lancer Texaf dont il est le directeur exécutif. Cette société est basée à Bruxelles dont il est actionnaire à 5% et qu'il a rejoint en 1983.

Il préside également le conseil d'administration de Texico, une société qui produit les uniformes de l'armée et de la police et il est directeur de la chambre de commerce belgo-congolaise.

Il est le président de la Gécamines depuis 2010 et président de la Fédération des entreprises du Congo depuis fin 2004.



Albert Yuma

que les entreprises minières ont fait appel à lui. Il possède un parc animalier de 400 ha appelé Muyambo Park2, une chaîne télévisée et une chaîne de radio, la Radio télévision Lubumbashi Jua (RTLJ).

3. Bazano

C'est dans le secteur minier, métallurgique et de transformation du minerai de cobalt et cuivre que se spécialise le groupe Bazano depuis 2003. Alliant découverte, logistique de transport, stocking, mise à disposition des



Moïse Katumbi

équipements et formation du personnel.

4. Moïse Katumbi

Moïse Katumbi a prospéré dans la pêche, s'approvisionnant dans le lac Moero et faisant la plus grande partie de son commerce avec la Gécamines. Son commerce s'étend également à la Zambie et se diversifie : transport, commerce, approvisionnement alimentaire. Il crée en 1987 la société Établissement Katumbi qui regroupe ses activités.

En 1997, Moïse Katumbi



Jean-Claude Muyambo

crée la société MCK (Mining Company Katanga) active dans les services aux activités d'exploitation du cuivre et du cobalt de la Gécamines.

5. Katebe Katoto

Raphaël Soriano Katebe Katoto, enseignant de profession, a fait sa fortune dans la distribution de viande et de poisson avec la Gécamines. Sa compagnie pratique aussi le transport du cuivre, du cobalt et d'autres minéraux entre Lubumbashi et Dar es Salam en Tanzanie.

6. Nazem Nazembe

Nazem Nazembe, congolais d'origine libanaise, est député et ministre provincial. Il est dans les secteurs minier, pétrolier, agroalimentaire et immobilier.

7. Kabongo

Kabongo, ancien de la direction générale de la migration, s'est reconverti dans les affaires dans le secteur du transport.



Katebe Katoto



Nazem Nazembe



Logo Bazano

Le Top 10 de riches en RD-Congo

N°	NOM	SECTEURS D'ACTIVITES	FORTUNE	COMMENTAIRES
1	Groupe RAWJI	Banque, Concessionnaire, Commerce Général	830 Millions	Propriétaire de plusieurs entreprises. Arrivés au Congo en 1922, d'origine indienne
2	Groupe FORREST	Mines, Electricité, Industrie agroalimentaire, Construction	800 millions	Fortune de père en fils, d'origine belge
3	Luc GERARD	Multisectoriel	390 Millions	Après avoir fait la fortune en Colombie, il est revenu investir en RDC
4	Dan GETLER	Mines	Non déclaré	Proche de la famille de l'ex président. Juif
5	Pascal Kinduelo	Multi sectoriel	Non déclaré	Propriétaire immobilier. Ancien Banquier. Dans les affaires depuis le jeune âge
6	Jean Pierre Kiwakana	Multi sectoriel	Non déclaré	Originaire du Kongo central
7	Levi Robert	Banque	Non déclaré	Il a commencé à Lubumbashi avant de s'installer à Kinshasa
8	Abed Achour	Immobilier, Concessionnaire et agroalimentaire	Non déclaré	Héritier de la fortune des grands parents
9	Katebe Katoto	Minier et agroalimentaire	Non déclaré	
10	Moïse Katumbi	Minier, Transport et agroalimentaire	Non déclaré	Ancien Gouverneur

Source : Forbes Afrique 2019, Jeune Afrique et Des banquiers. Signalons que les riches congolais ont un sérieux problème car ils ne déclarent pas leur revenus de peur d'être poursuivis par le Fisc pour les uns et la peur de la famille et des concurrents pour les autres.

Fatigués du confinement

La réclusion imposée partout n'est pas vécue de la même manière. De nombreux comportements sont nés imposant un tout autre rythme au quotidien et à l'organisme auquel beaucoup n'arrivent pas à s'accommoder. Les Kinois, en particulier, ne supportent plus de rester confinés même si cela s'est effectué partiellement. Les débits de boissons, les dancings et autres coins de socialisation habituels n'ont pas mangé la consigne, de peur d'être pris en défaut. Le Covid-19 avec sa conséquence immédiate le confinement dicte sa nouvelle loi. Les anciennes habitudes ont fait place aux nouvelles qui consistent à respecter les règles obligatoires pour ne pas évoluer en marge de l'évolution. Après plusieurs semaines de confinement difficile, il peut arriver de ressentir une forme de relâchement. Cette envie de reprendre un rythme de vie "normal", et d'oublier de respecter les mesures barrières, a été baptisée "fatigue de prudence" par une psychiatre américaine. Lorsque l'annonce du confinement a été prononcée quelques jours, nombreux sommes-nous à avoir suivi les mesures



imposées avec beaucoup de bonne volonté. Chacun a compris que rester chez soi était indispensable pour protéger les personnes à risque et limiter la circulation du coronavirus. Mais au bout de nombreuses semaines parfois difficiles, le cocktail de stress, d'isolement et de fatigue a provoqué un certain relâchement. La date de plus en plus proche du déconfinement a également pesé sur la balance. Avec cette baisse de motivation, certains sont devenus de plus en plus laxistes à l'égard des conseils de distanciation sociale et des mesures barrières. Jacqueline Gollan, professeure associée de psychiatrie et de sciences

du comportement à l'université de Northwestern, aux Etats-Unis, a donné un nom à ce phénomène : la fatigue de prudence. Elle rappelle que malgré un déconfinement progressif mis en place dans de nombreux pays, il est essentiel de respecter des règles de sécurité pour éviter une deuxième vague du virus. Voici ses conseils pour tenir le coup :

Prendre soin de soi

Bien dormir, s'alimenter de façon équilibrée, pratiquer de l'exercice, limiter l'alcool, soulager le stress, et rester en contact avec ses proches font partie des conseils "basiques", mais qui méritent d'être répétés. Le coronavirus a

probablement bouleversé votre routine quotidienne. Il faut donc s'adapter à une nouvelle réalité, et se concentrer sur le futur immédiat, dans la mesure du possible. Décompresser, rire, exprimer sa gratitude et se fixer des objectifs qu'on pourrait atteindre permet de prendre soin de sa forme émotionnelle.

Penser aux risques et aux avantages.

Lorsqu'on réfléchit à diminuer la courbe du nombre de cas et à améliorer la santé publique, il est parfois difficile de maintenir ces objectifs car trop abstraits. Pensez plutôt à la façon dont votre comportement affecte vos risques de tomber malade, et de transmettre ainsi le virus aux personnes qui vous entourent. Nous pouvons avoir l'impression d'être inatteignables et supposer que nous ne tomberons jamais malades, mais un déclin progressif des mesures barrières augmente le risque avec le temps. Garder ce principe à l'esprit permet d'éviter de tomber dans des pièges en se disant, par exemple, que notre trajet quotidien est vraiment indispensable.

B.M.



Cette page santé vous est offerte par NL Clinic

Nous vous apportons notre contribution active dans l'amélioration des systèmes de santé.

Contact : Immeuble Sanosh Local 10,

130 Boulevard du 30 juin

Tél +243 814 165 295 |

Email : kinshasa@afia.sante.org

Kinshasa - Gombé / RDC

Contact Bruxelles :

64 Avenue de la Faisanderie

Tél +32 47451 8844 ; +32 47773 1124

Email: europe@afia-sante.org

1150 Bruxelles / Belgique

Nous vous attendons à bras ouverts

Bruxelles

Comment les Congolais ont perdu Porte de Namur/Matonge

Après l'indépendance, les Congolais, pour la plupart des politiciens et des commerçants, ont commencé à envoyer leurs enfants aux études en Belgique.

Beaucoup étaient dans des internats et d'autres dans des familles d'accueil.

Et, à Bruxelles, il y avait un centre d'accueil qu'on appelait Maisaf (Maison africaine) ainsi que des écoles et deux universités dont ULB. Dans le quartier Porte de Namur, des commerces et des restos et bistrotts que les élèves et étudiants fréquentaient, notamment le très célèbre Mambo.

Zu début des années 70, le coin devient le point de rencontre des compatriotes qui vont devenir en octobre 1971 des Zaïrois avec le changement de nom du pays. Et ces années-là, la Belgique était souple en matière de délivrance des visas.

Je me souviens que les agents de la Miba (Minière de Bakwanga) et surtout



de Air-Zaïre avaient droit à des visas pour les vacances. C'est à partir de ces années-là que les Congolais ont démarré le commerce en devenant beaucoup plus présents, d'abord par des concerts d'orchestres des étudiants (nommés Belgicains) qui se retrouvaient les week-ends et les vacances pour s'occuper et se divertir. Ensuite, le commerce proprement dit va se développer à la galerie Porte de Namur et ses abords : sur les rues et chaussées de Wavre, de Namur, avenue Francart,

église Saint Boniface, la proximité des hôtels de luxe et de l'avenue Louise ainsi qu'à la Gare du Midi. Très vite le quartier grouille du monde et se fait appeler

Matonge : le plus fréquenté des Congolais résidents ou de passage dans la capitale belge.

Les commerces qui se sont développés dans la galerie, c'est notamment la vente des wax, abat-cost, feuilles de manioc, poissons fumés, de petits restaurants et un disquaire chez Pierrot, etc... L'affluence des Zaïrois fait penser au quartier Matonge (ex-Renkin), et au fil de temps, par effet d'osmose, il se fait carrément débaptiser ainsi, avec l'accord des autorités municipales. Matonge-Bruxelles prend de l'envergure.

On y mange et on boit comme à Kin. D'autres nationalités y trouvent dans cette ambiance importée. On voit venir notamment les Rwandais, les Burundais et en 1968 beaucoup des Marocains. Les nôtres, toujours en grand nombre, car nous avons de nombreux

enfants métis venus du Congo, des Belges nostalgiques et nos propres enfants nés sur place. Et les Zaïrois tiennent l'affiche de tous les commerces ou presque...

À la fin du règne de Mobutu, les Rwandais quittent le Congo en surnombre pour la Belgique, mais beaucoup ont grandi chez nous et ne parlent et ne mangent que congolais. Ils les ont rejoints et fréquentent le quartier Matonge et s'accommodent de l'ambiance de leur pays d'adoption.

Aussitôt, nous lorgnant malignement, ils constatent que nous ne sommes pas bien organisés : trop des conflits souvent inutiles alimentant des polémiques entre-nous, accumulant des dettes et des retards de paiement de loyers et des commerces, des liquidations, des remises de fonds de commerce et résiliation de bails... Tout y passe !

Occasion toute rêvée pour les évincer. La relève ne tarde pas si bien qu'aujourd'hui pas un pas sans rencontrer un Rwandais dans le coin.

D'autres ont l'appui de leur pays pour contrôler les business et le quartier Matonge.

Quant à nous, il ne nous reste plus grand-chose. Tout compte fait, il ne reste que cinq restaurants, quelques salons de coiffures dames et mixtes, des agences de frets pour Kinshasa... Comme à notre habitude, tout le monde fait ce que fait tout le monde fait. Pas d'innovation...



alamy stock photo

HHH11YD
www.alamy.com

Faits et symboliques

20 mai 1987 : La nuit où le flambeau du MPR s'est éteint.

Créé le 20 mai 1967, le Mouvement Populaire de la Révolution totalisait 20 ans d'existence ce 20 mai 1987. Les instances dirigeantes du parti décidèrent de conférer à cet événement une grande solennité. Pour ce faire, des groupes parmi les plus célèbres de Tango et de Samba furent invités d'Argentine et du Brésil, avec de grands maîtres cuisiniers. Promise à être belle, la fête devait se tenir sur l'espace aménagé sur le côté gauche de la route de Bandundu, compris entre la rivière N'sele et la Cité du Parti.

Il est prévu qu'une marche parte de la Stèle du parti à N'sele pour chuter au lieu de la fête. Quoique dirigeant de la JMPR depuis six ans déjà, j'avais horreur de ces manifestations. Aussi, avais-je décidé d'attendre l'arrivée de la marche sur la place aménagée.

Après avoir garé ma voiture sur le bas-côté de la route, je pris place sur l'un des bancs disposés autour de la place. Un grand feu éclairait la scène où s'affairaient déjà les cuisiniers et où les différents groupes de divertissement procédaient aux derniers réglages de leur exhibitions. Je décidai instinctivement d'inspecter les dispositions arrêtées. Assis en face de moi sur des bancs similaires au mien, j'aperçus un groupe de chefs Téké-Humbu vêtus de leurs tenues traditionnelles avec tous les oripeaux du pouvoir, chacun tenant sa canne



entre ses mains. Ils regardaient eux aussi les réglages en cours. Je ne sais pas pourquoi, mais mon attention fut attirée par un fait qui me paraissait insolite : les chefs traditionnels affichaient un air de mécontentement. Voulant en avoir le cœur net, je décidai de scruter plus attentivement leurs faits et gestes.

C'est ainsi que, comme un seul homme, tous les chefs Téké - Humbu se mirent debout, firent quelques pas en avant, se retournèrent à l'unisson pour regarder la scène, puis reprirent leur chemin de retour. À peine quelques minutes s'étaient écoulées que voici, le ciel s'assombrit : de gros nuages commencèrent à s'accumuler dans le ciel au-dessus de la scène, et une forte pluie se mit à s'abattre sur la Cité de la N'Sele jusqu'à l'endroit prévu pour les festivités.

Bien évidemment, les marcheurs avec à leur tête le Président-Fondateur ne furent pas épargnés par l'averse. Et comme il fallait s'y attendre, le Président-Fondateur décida que la marche devait se

poursuivre. Lorsque le cortège a atteint la place de la fête, tous les marcheurs étaient trempés par la pluie et transis, y compris le Président-Fondateur. Mon premier réflexe fut de m'enquérir si le flambeau s'était éteint. Hélas oui !

A cette époque, Nzanda Bwana wa Kalemba était le patron de la MOPAP (branche du MPR en charge des questions de Mobilisation populaire et animation politique), tandis que Tshimbombo Mukuna était le gouverneur de la Ville de Kinshasa. Je m'approchai de Tshimbombo et lui posai la question suivante : « Jacques, j'ai vu le mécontentement des chefs Téké-Humbu. Est-ce que ces gens ont reçu ce qu'exige leur coutume ? » D'un ton négligeant, Tshimbombo me répondit : « Fabien (Gombo, ancien conseiller à la présidence de la République), ils ont reçu tout ce qu'ils avaient demandé. Mais tu sais bien que ces chefs sont trop gourmands ». La réponse de Tshimbombo Mukuna ne me convainquit pas. Et pourtant, les chefs coutumiers ne demandent

généralement pas grand-chose. Pourquoi diantre les autorités n'avaient-elles pas satisfait aux exigences des chefs coutumiers ?

La fête fut quelque peu perturbée, mais elle eut quand même lieu. Les invités ne réalisaient peut-être pas la symbolique dont j'avais été un témoin attentif : à savoir qu'en général, le flambeau du MPR ne s'éteignait jamais. Mais le fait qu'il venait de s'éteindre augurait, à mes yeux, des années difficiles pour le Parti-État. De fait, les événements qui suivirent me donnèrent raison. Tenez :

- En 1988, soit une année seulement après cette pluie, naquit la crise entre le Zaïre et la Belgique avec la suspension de la coopération à l'initiative du Zaïre ;
- Le 24 avril 1990, fin de la primauté du Parti sur l'État et retour au multipartisme ;
- Nuit du 11 au 12 mai 1990 : le vrai faux massacre des étudiants du Campus de Lubumbashi ;
- 24 Avril 1990-17 mai 1997 : longue transition politique
- Octobre 1996 : début de l'agression du Zaïre par le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi, avec l'appui multiforme des puissances anglo-saxonnes ;
- Le vendredi 16 Mai 1997 : le Maréchal quitte Kinshasa pour Gbadolite
- Le samedi 17 Mai 1997 : entrée des troupes de l'AFDL dans Kinshasa et début de l'occupation de la RDC qui se poursuit jusqu'à ce jour.

François Atufuka Mbunze : adieu ami et collègue

C'est par un appel téléphonique de l'abbé Bahala que j'apprends la mauvaise nouvelle celle de la mort de mon ami et collègue François Atufuka Mbunze à 70 ans. Lava, Je manque des mots à la place pour m'exprimer alors qu'il y a peu on a échangé et tu as promis de passer chez moi pour qu'on partage un apéro. Alors que je l'attendais et je m'étais préparé en conséquence, voilà qu'il est parti sur la pointe de pieds sans crier gare. Je dépoussière son portrait que j'avais publié dans ma chronique "Mes gens", il y a de cela deux ans sous le titre de François Atufuka Mbunze, communicateur et régulateur des médias. Figure bien connue de la télévision, il a marqué les esprits pour s'être distingué au point de devenir présentateur vedette du journal télévisé à la RTNC, autrefois la Voix du Zaïre. François Atufuka Mbunze a donc marqué son



passage et les esprits des téléspectateurs. Bien plus, sa revue de presse, présentée avec maestria, ne pouvait qu'être fort appréciée. Tout naturellement, après avoir terminé ses études de journalisme à l'Isti (Institut des sciences et techniques de l'information) qu'il est embauché à la télévision nationale. Nos routes se sont croisées d'abord il y a bien longtemps au sein de la Voix du Zaïre. Après les plateaux de la télé, il a plusieurs fois évolué

dans plusieurs cabinets ministériels de l'Information et Presse peu avant l'arrivée de l'AFDL à Kinshasa. En 2002, il devient PDG de la RTNC. C'est sous son ère que j'ai signé un contrat de diffusion des programmes TV pour la production de l'émission Mobembo. Laquelle consistait à diffuser des horaires des avions et bateaux (départ et arrivée à Kinshasa) ainsi que Congo Tourisme parallèlement aux séries télé. Par la suite, il passera

à une instance dénommée DDR (Désarmement, démobilisation et réinsertion) où il aura la responsabilité de la communication. Après un passage à la Primature sous Adolphe Muzito, il est désigné en Août 2011 par l'institution Gouvernement pour siéger au CSAC (Organe de régulation des médias). Nous sommes tous deux membres de la plénière de cette structure et lui est haut-conseiller et président de la Commission juridique. Féru du sport, il a longtemps encadré des jeunes notamment dans le volley-ball où il a contribué à l'éclosion de plusieurs talents. Une autre chose en commun avec moi : nous sommes également tous deux supporters de l'équipe de Dragon. Grand marcheur pour le maintien de la forme physique, il n'est pas du tout étonnant qu'il a toujours gardé son aspect juvénile. Adieu l'ami et collègue !

EIKB65

Souvenir/Un certain 25 mai 1998

Claude Lengi Lengua parti à 44 ans

Claude Nsumbu Makola, plus connu sous le nom de Lengi Lengua, était un chanteur de Zaïko Langa-Langa, il est décédé le 25 mai 1998 à l'âge de 44 ans. Sa mort est passée presque inaperçue, mais il a été pleuré par tous ceux qui se plaisaient au contact de cet esprit bienveillant et hospitalier.

Il est né le 16 août 1954, il fut l'un des plus grands musiciens de cette noble institution et patrimoine national de la RDC : Zaïko Langa-Langa.

En 1974, les mélomanes découvrent ce beau garçon timide vêtu d'une tunique rouge avec Likinga Redo dans Zaïko, après le départ d'Evoloko, Papa



Wemba, Bozi Boziana et Mavuela. Très sobre à ses débuts, Ya Lengos s'affirmera plus tard pour devenir la coqueluche du groupe, il bouscula le style, il a beaucoup contribué avec ses extravagances en cassant le code de ce

groupe très classique, transgressif, Ya Lengos était un peu le voyou du groupe.

Excellent danseur, talentueux compositeur avec des chansons à succès (Nadine, Makoko, Essesse, Muvavo,

Kamango, etc...), il est mort dans l'indifférence la plus totale, personne ne lui est venu en aide.

22 ans après sa mort, ses enfants réclament sans succès les droits d'auteur de leur père.

Toutes les démarches menées pour rentrer dans leurs droits se sont avérées négatives, les orphelins de Ya Lengos sont déterminés à ne pas baisser les bras et espèrent qu'une solution satisfaisante pourra être trouvée comme cela se fait pour d'autres orphelins et veuves, par la Socoda (Société congolaise des droits d'auteurs).

Paix éternelle à son âme.

Jean Claude Mass Mombong

Figures emblématiques de la presse congolaise**Paul Bondo Nsama, une de plus grandes plumes et patron de presse**

C'est dans mes débuts dans la presse écrite en 1976 que je fais sa connaissance. De loin, à travers ses écrits et ses collaborateurs que j'apprends à l'apprécier et à admirer son sens des affaires notamment la réalisation de sa polyclinique Super-Lemba aujourd'hui transformée en centre des affaires et célèbre carrefour kinois, du grand hôpital de Kutu qui soigne de nombreux villageois dans le Bandundu, de ses hôtels et bateaux le long des rivières sur certaines villes du Bandundu, de sa charcuterie, du motel Le Village à Kingabwa. Grand journaliste et éminent patron de presse, Bondo Nsama, c'est le journal Salongo en lui-même. Un journal bien conçu et admirablement présenté qui a fait la pluie et le beau temps à Kinshasa dont le premier responsable est plus connu par son nom que par son look. Homme très discret et intelligent, Bondo Nsama maîtrise très bien son métier et ses aléas ; ennemi de la



médiocrité, il sait faire le choix des animateurs de son journal. La plupart des confrères et des stagiaires qui sont passés par son école sont devenus des célébrités dans le journalisme ou tout au moins de «grandes plumes». Chez Bondo, lui-même fin éditorialiste et à la fois maquettiste de renom, on apprend à faire le journal dans toutes ses diversités et ses rubriques, Dédaignant des titres ronflants au contenu sablonneux mais un VRAI, très apprécié

par la diversité de ses rubriques et la pertinence de ses critiques. C'est lui, le PATRON (anciens et nouveaux ainsi que des confrères d'autres organes l'appelaient et continuent à l'appeler et à l'apprécier ainsi) qui donne le ton et les orientations, étant à la fois près et loin des journalistes. Il a appris le métier depuis l'époque des indépendances. Je crois savoir qu'il a commencé, comme beaucoup de confrères, par les «chiens écrasés»

ou le sport. Puis, son intelligence et le destin aidant, ce natif de Kutu a gravi les échelons jusqu'à devenir, dans l'ex-Zaïre, l'un de plus grands patrons de presse. Son «SALONGO» mobutiste, tout comme son concurrent ELIMA, était dans toutes les mains et les salons à l'occasion de grands événements.

Je me rappelle bien qu'il a su diversifier son média en éditions provinciales (Salongo Bas-zaïre, Salongo Katanga, en édition musicale (Salongo Musique) et en édition (très) spéciale (Salongo Sélection, le célèbre SS dont je raffolais tant). Ce titre a disparu des kiosques mais l'homme tient encore bien sur ses deux jambes. Un homme bien, ce monsieur Bondo Nsama. Je voudrais, à l'occasion de ses 79 ans (22 octobre), lui organiser un jubilé pour célébrer l'ensemble de sa carrière et de ses œuvres en réunissant ses anciens collaborateurs et tous les journalistes qui ont œuvré à ses côtés.

**Jean-Pierre EALE
IKABE**



STOP
CORONA
VIRUS RDC
Min.santé-ABC

- Respecter les règles d'hygiène, un geste d'amour envers son prochain
- Démontrons notre amour de la patrie

Source : ministère de la Santé

Figures emblématiques de la presse congolaise**Thy-René Essolomwa Nkoy Ea Linganga, un géant de la presse écrite Congolaise**

Un grand nom de la presse nationale, s'il en est, s'est éteint il y a 6 ans déjà. Essor (comme on l'appelait dans certains milieux) a été mon tout premier patron car c'est au sein de la rédaction de son journal Elima, sur la 3e Rue dans la commune de Limeté, que j'ai fait mes débuts dans le journalisme au mois d'août 1976. De lui, je garde le souvenir d'une plume alerte. Il a été témoin de plusieurs événements socio-politiques du Congo, de l'indépendance à l'arrivée au pouvoir de Joseph-Désiré Mobutu, suivis de l'avènement de l'ex-Zaïre. Devenu par la suite l'opposant farouche du maréchal Mobutu jusqu'à sa descente aux enfers. Observateur privilégié de la vie politique, Essolomwa était au courant de tout. Je dirais même qu'il était dans le secret de Dieu. Je l'ai connu d'abord comme un ami de mon défunt père à qui il rendait régulièrement visite. Je le revois sur sa moto de marque Vespa. Jacques qui avait l'habitude de lui parler en Kimongo me disait qu'il était de chez nous. Sans plus ! Ce n'est qu'en venant solliciter un emploi à Elima que je vais découvrir qu'il était originaire de l'Equateur, de souche mongo et de surcroît du territoire de Basankusu comme moi. Et qu'en plus, il était marié à une fille du patriarche Justin Marie Bomboko. Pour Essolomwa, tout doute qu'il ait été mongo était à écarter car il en avait véritablement l'accent. Une fois engagé à Elima, je m'apercevais que Thy René était un homme



pointilleux, méticuleux et très organisé. Pour preuve, une fois que sa demande était acceptée à Elima et que l'on avait accompli 3 mois d'essai concluant, on signait un contrat de travail en bonne et due forme suivi de l'ouverture d'un compte bancaire à l'ex-BCZ, actuelle BCDC. Pour des reportages et missions de service, il fallait passer à la caisse pour toucher les frais y relatifs. La paie mensuelle et les primes étaient régulières. Malgré ses multiples occupations inhérentes à son rang, Thy-René présidait régulièrement tous les conseils de rédaction. Pour soutenir le journal Elima qui avait des correspondants partout dans l'arrière-pays et à l'étranger, il avait créé une agence de publicité dénommée GENAFED qui avait ses bureaux au building Le Royal et une direction de ventes à Matonge. Bon vivant, Essolomwa avait ouvert un restaurant-bar dénommé Tip Top sur le toit de son immeuble sis croisement de l'avenue Batetela et le boulevard du 30 Juin, dans la commune de la Gombe. Il est fort dommage qu'une

œuvre aussi intéressante et gigantesque n'ait pas survécu à son fondateur et patron. Je profite de cette occasion pour manifester officiellement mon souci de racheter le titre Elima pour lui redonner la vie qu'il mérite. De ce fait, la succession Essolomwa pourrait, le cas échéant, prendre langue avec moi. Surtout Laurent Essolomwa, le fils qui a suivi la voie tracée par son père en devenant à son tour journaliste et officiel aux Dépêches de Brazzaville. Pour revenir à ce monument parti très tôt dans l'au-delà, je me souviens que Thy-René raffolait de belles bagnoles et possédait une superbe villa à Macampagne. J'ai été étonné de constater que vers sa fin, il avait beaucoup changé et s'était laissé aller en renouant avec son péché mignon, jouer au casino tout en enchaînant cigare après cigare. Bien plus, pour se déplacer, il prenait des taxis ou se servait de ses pieds. Juste parce que le pouvoir de Mobutu avait juré de le mettre à genou en plastiquant son imprimerie et en lui fermant tous les robinets financiers pour le pousser à mettre la clé sous le paillason. L'homme, tête comme tout bon Mongo, ne voulait pas se faire petit en demandant pardon. Cerise sur le gâteau, il va sortir son livre dénonçant les dérives dictatoriales du régime mobutien. Le mauvais souvenir que je garde de lui c'est le jour qu'il m'avait sanctionné pour avoir annoncé un scoop relatif à la non-organisation du sommet France-Afrique à Kinshasa en 1981 juste

à l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir. Une information qui n'avait pas été du goût de Mobutu qui avait piqué une colère noire, estimant que seul le Commissaire d'Etat aux Affaires étrangères avait les prérogatives d'annoncer une telle nouvelle à la faveur d'une note verbale. J'ai ainsi écopé d'une suspension de 30 jours avec privation de salaire. Qu'à cela ne tienne, je ne cesserai jamais de remercier Essolomwa pour m'avoir fait connaître au monde à travers son journal, à plus de 80% de mes amis et connaissances. Et surtout pour m'avoir appris à dire tout haut ce que je pense et juger librement de tout. Je regrette néanmoins qu'il soit passé de vie à trépas pendant que je me trouvais en dehors du pays. Ce qui fait que la nouvelle de sa mort m'est parvenue à distance au point que je ne pouvais pas assister à ses funérailles.

BIO EXPRESS

Thy-René Essolomwa est né à Basankusu en 25 décembre 1938. Il démarre sa carrière journalistique au sein de l'hebdomadaire Courrier d'Afrique aux alentours de la prise du pouvoir par Mobutu en 1965. Cela, peu avant de créer son propre journal La Tribune. Celui-ci deviendra Elima à la faveur de la politique du recours à l'authenticité prônée par la plus haute hiérarchie du pays. Essolomwa est mort le 10 mai 2013 à l'âge de 74 ans. Il a été père d'une famille nombreuse.

Freddy Mayaula Mayoni : du foot à la chanson, une belle reconversion !

De la frêle silhouette de jeune homme qu'il fut lorsqu'il jonglait avec le ballon, alors joueur dans V.Club, à ce talentueux guitariste évoluant dans l'OK Jazz (avec le Grand maître Franco) et l'embonpoint pris, Freddy Mayaula a toujours continué à charmer. Un fringant personnage multi-cartes qui savait tirer son épingle du jeu quand il s'y mettait. La musique avait plutôt précédé le foot qu'il pratiquait d'abord dans Africana où a évolué également un certain Teddy Kinsala à la brillante époque des Belgicains.

C'est à Bruxelles que j'ai fait sa connaissance moi qui prenais du plaisir à l'écouter chanter et jouer à la guitare sa chanson fétiche "Chérie Bondowe". Après l'avoir perdu de vue, je le retrouverai à mes débuts dans la rédaction du journal de détente Elima Dimanche, dans le sillage du Grand Maître Franco. Et c'est avec le concours de TP OK JAZZ qu'il va sortir sa chanson "Bondowe" qui va cartonner et sera pendant longtemps en tête des hits parades. J'ai repris le contact régulier avec lui en faisant des articles dans mon canard. C'est dans la foulée que je lui avais posé des questions sur son passé de footballeur. Il me dira, sans détour, que c'était avec des amis de son quartier Imo-Congo (20 mai) qu'il avait appris tous les sports ou presque, notamment le basket-ball, le handball et le football. Il a été un brillant ailier



droit de V.Club de 1967 à 1970 à la belle époque de Jeef Kibonge Mafu avec son ami d'enfance et du quartier, Adelar Mayanga Maku. Il a quitté V.Club en 1971 pour poursuivre ses études supérieures en Europe. De retour au pays en 1975, la chanson a repris ses droits. Et par la grâce de Dieu, il trouvera porte ouverte auprès de son ancien président dans V.Club. Après "Bondowe", il va encore bousculer l'ordre établi des hits parades avec la chanson "Nabali misère". Il n'y a pas de doute possible, il a été dans la catégorie de meilleurs. Et pour preuve, lorsqu'il prend ses distances avec le Grand Maître Franco, il compose, en 1980, une chanson sur mesure "Ndaya" pour Mpongo

Love. Les chroniqueurs de musique se l'arrachent. Il est sur tous les tabloïds, désigné à juste titre d'ailleurs meilleur auteur-compositeur. On se détectera de ses capacités lors des prestations dominicales de TP OK Jazz chez 1.2.3. Peu avant d'aller faire carrière en Afrique de l'ouest entre Lomé et Abidjan. C'est à Lomé qu'il lance son album-culte avec le titre phare "Ousmane Bakayoko" et "L'amour au kilo". C'est la consécration ! Il va poursuivre l'aventure en Afrique de l'Est, précisément au Kenya et en Tanzanie. Il meurt à l'étranger des suites d'une maladie. En 2004, Le ministre de la Culture et des Arts, Christophe Muzungu, ami de Jean-Marie Elesse -

son beau frère, mari à sa soeur -, sollicite et obtient de la République de faire de lui, à titre posthume, Commandeur de mérite des Sciences et des Arts. Il est toujours avec nous l'immortel Freddy Mayaula.

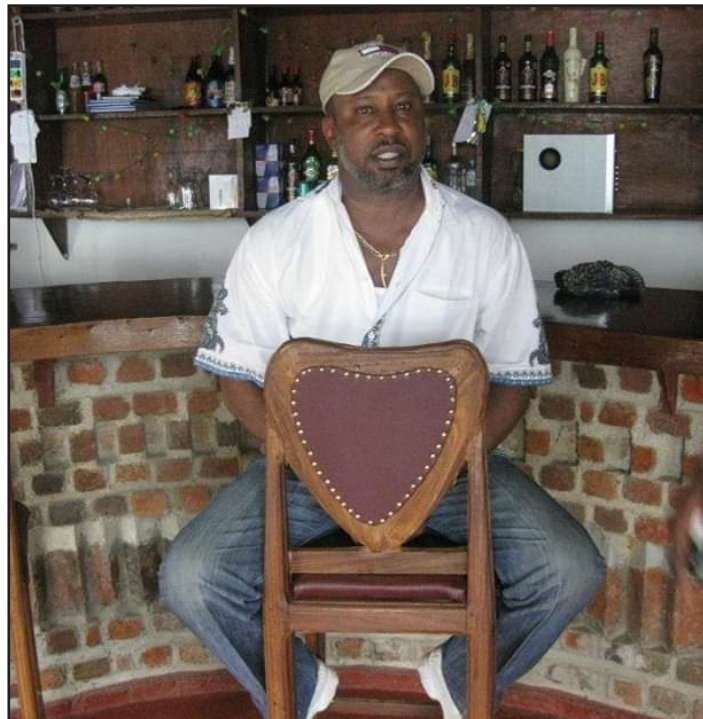
BIO EXPRESS

Il est né à Léopoldville en 1948, dans une famille de dix enfants dont 7 garçons. Il est décédé à Bruxelles, le 26 mai 2010 à l'âge de 64 ans après d'un AVC qui l'a fait souffrir durant 4 ans. Père de famille, il a laissé 2 enfants. Sa discographie compte près de 20 chansons à succès avec le concours de TP OK Jazz, Tcheke-Tcheke Love et Africain All-Stars. Il y a presté de 1967 à 1970.

Jean-Pierre Eale Ikabe

Popaul Lianza : un talentueux artiste plasticien doublé de communicateur

Parmi ce que moi je nomme "Mes gens", il y a non seulement des amis et connaissances, mais aussi des membres de ma famille. C'est dans la dernière catégorie que se trouve Popaul Lianza. Nos parents étaient des amis et nous, leurs enfants, avons développé également nos relations amicales. Disons-le tout net, moi je suis ami avec deux des membres de sa famille. Notamment mon vieux Paul Zanga Z'Ompela, ancien secrétaire général de la Bralima. Celui-ci est à la retraite depuis l'année 1998. Avec lui, nous avons passé des moments inoubliables dans son bar "Tuta Tuta" situé sur la rue Itaga, dans la commune de Kinshasa. Un lieu de ralliement des anciens du Quartier Ruwet et autres Belgicains de tous bords. De temps à autre, il ne manque pas de m'inviter aux barbecues qu'il organise chez lui à Binza Delvaux, non loin de la maternité des sœurs catholiques. Avec Popaul qui a fait l'Académie des Beaux-Arts en compagnie de mon jeune frère Jean-Claude, nous avons grandi ensemble. Popaul, qui s'est spécialisé dans la céramique et la décoration d'intérieur, est détenteur d'un diplôme de graduat parce que c'était la fin de cycle en 1982. Il est le précurseur



du Centre culturel Boboto et est devenu publicitaire et communicateur depuis 1996. Perdu de vue, j'apprendrai qu'il était parti à Brazzaville où il s'était installé quatre années sans discontinuer. Soit de 1991 à 1995. C'est peu après l'entrée de l'AFDL à Kinshasa que je le retrouverai au Quartier Bon Marché avec sa charmante épouse que tout le monde appelait affectueusement Maman Anna. Cette dernière nous nous a quittés pour l'au-delà. Paix à son âme ! Popaul, qui est Kinois de souche, a vu le jour en 1958. Membre fondateur de l'association FIGAK (Filles et garçons de Kinshasa), il est également membre fondateur et SG

de l'Amicale internationale de Brazzaville. Popaul qui est ami à tout le monde l'a démontré lors du deuil de son épouse en mettant presque tout Kin autour de lui. Actuellement, il est chargé de la communication, d'organisation et des relations publiques de la Plate-forme de gestion de l'aide et investissement, (P.G.A.I). Il s'agit d'une structure du ministère du Plan. Grand séducteur devant l'Éternel, je pensais qu'il doit être père de plusieurs enfants dans la ville. A cette allégation, Popaul apporte la lumière en précisant qu'il est père de 6 enfants dont 3 se trouvent en Europe. Il est également 5 fois grand-père. Sacré Popaul ! Il

faut avouer que j'ai eu du mal à lui soutirer cette confiance.

Jean-Pierre EALE
IKABE

E-Journal KINSHASA

Bihebdomadaire en ligne

Autorisation de paraître
04/MIP/0029/95
Dépôt légal
09629571

Fondateur

Jean-Pierre EALE Ikabe

Société éditrice

ATL SARL

Directeur de publication

Bona MASANU Mukoko

+243892641124

Secrétaire de rédaction

Herman Bangi

+243997298314

Correspondants

Mike Malanda

Dieudonné Yangumba (Rtnc)

Patrick Eale

Asimba Bathy

Paris

Henri Mukoko

Jean-Claude Mass Monbong

+33612795774

Schengen

Alain Schwartz

Allemagne

Boose Dary

Infographiste

Abedi Salumu

Collaboration

Lino Debrazeau

Accord partenariat

Top Congo

Congoweb

AfricaNews

CMCT

Crayon noir

EventsRDC

Relations publiques

Roger Nsita

Régie Pub Schengen

Eloges Communication

+32475719058

Adresse : Croisement av. ex-

24 Novembre / Mbomu –

immeuble Kin Béton

Email : agencetempslibre@gmail.com

Site : www.e-journal.info

Facebook : E-Journal

Kinshasa

Whatsapp : +243812266592

**Les artistes ne meurent jamais ils sont immortels
retrouvez les chaque jour sur notre site à 13h 30.**

www.e-journal.info

Rochereau, le premier Africain noir à s'être produit à l'Olympia

Sinamoy Pascal Tabu alias Maréchal ou Seigneur Rochereau ou encore Seigneur Ley est assurément le plus grand chanteur congolais de tous les temps. Joseph Kabasele Tshamala, le tout Grand Kallé Jeef a été son maître. Mais, nul autant que Rochereau n'aura autant suscité de vocations chez les chanteurs congolais. Pascal Tabu, le disciple, a l'avantage sur le maître grâce à sa longévité sur la scène musicale mais, aussi par l'étendue de son répertoire, de son œuvre.

Plus encore, par un haut fait, son passage en tant que premier artiste africain sur la mythique scène de l'Olympia de Paris. Au cours d'une grandiose cérémonie avec d'impressionnants feux d'artifices qui ont arraché des larmes d'émotions à l'enfant terrible de Bagata, un des territoires de la province du Bandundu. Flash sur un événement, l'Olympia de Paris. Depuis plusieurs années déjà, Rochereau n'arrête pas de tutoyer les cimes du succès. Il est vraiment au top.

Pascal Tabu aligne des œuvres d'anthologie et emprunte un tournant qui l'a sorti des sentiers battus. Le chanteur lui-même en est conscient, les observateurs avertis de la musique congolaise aussi. Il faut à Rochereau sortir du carcan national pour de nouveaux horizons. C'est alors que naît le projet de jouer à L'Olympia de Paris que Rochereau perçoit comme le passage obligé, la porte qui donne sur la carrière internationale.

MM. Samba (que Paul Ndombe immortalisera plus tard) et Léon Xacis, tous deux Ivoiriens, mettent la main à la pâte. Comme compatriote de



Pascal Tabu, le manager Ngwango Isi Nyoma dit Selija, les hommes du Président Mobutu, en l'occurrence Mokolo wa Mpombo Edouard, Umbadi-Lutete sont dans le coup. La chose est préparée dans le plus grand secret. Au sein de l'African Fiesta National même, les musiciens les plus proches de Rochereau ne sont au courant de rien.

Bruno Coquatrix à Kinshasa

Patron de l'Olympia de Paris, Bruno Coquatrix est saisi. Il veut savoir à quoi ressemble cet orchestre congolais, surtout, cet artiste qui veut jouer dans son mythique music hall, il veut le voir pour se faire une idée. Il descend, donc, à Kinshasa, en 1970. Le séjour est pris en charge par le patron de l'African Fiesta National Pascal Tabu Rochereau, derrière qui il y a, bien entendu, le portefeuille... présidentiel. Un spectacle spécial est organisé à cet effet au bar Suzanella, avenue de l'Université à quelques pas du rond-point Yolo Médical, quartier Mombele. Bruno Coquatrix est convaincu, il accepte de recevoir Pascal Tabu sur les planches mythiques de l'Olympia de

Paris. Le Français passe en direct sur la télévision nationale pour exprimer son satisfecit. Rochereau et ses musiciens passeront huit mois au Domaine présidentiel de la N'Sele pour préparer le spectacle de l'Olympia de Paris. A charge de la présidence de la République qui s'est occupée de tout, notamment du salaire des musiciens. Une affaire nationale. De son côté, comme chanteur, Rochereau fait sa mue, une mue décisive. Plus question de rester figé devant le micro.

Il faut revêtir une peau de bête de scène. Des concerts routiniers au bar Vis-à-Vis doivent céder le pas à de véritables spectacles. Un tournant pour Rochereau et la musique congolaise.

26 soirées d'affilée à guichets fermés

Le 5 décembre 1970, Rochereau monte sur la scène de L'Olympia de Paris où toutes les places ont déjà été vendues. Le concert est retransmis en direct sur les ondes de la Radio nationale. A la tête de son African Fiesta National avec des musiciens comme Pépé Ndombe, Kassanda René

« Kare », Empompo Loway, « Deyesse », Mavatiku Michelino et autres, Pascal Tabu jouera 26 jours d'affilée, soit un mois durant sauf les dimanches. Il est le tout premier Africain avec un groupe exclusivement composé de musiciens du continent. C'est la sensation. L'Afrique veut rendre hommage à cet artiste congolais d'exception, entré vivant dans la légende. Au retour de Paris, Rochereau et son African Fiesta National font un tour de triomphe à travers tout le pays. Le Président Léopold Sedar Senghor estime que Pascal Tabu ne peut pas en rester là. Il l'invite au Sénégal, lui qui, de sa propre main avait déjà eu peu avant, à adresser une lettre de félicitations et d'hommage à l'auteur de « Mokolo na kokufa ».

Pendant leur tournée à l'intérieur du pays, Rochereau et l'African Fiesta National préparent l'album contenant tes titres « Silikani », « Mundi ». « Chéri Samba », « Seli Ja ». Le voyage du Sénégal particulièrement à Soumbe Djoum les inspire. Ils donnent ce nom à une danse qui deviendra célèbre sous le nom de « Soum Djoum », laquelle identifiera tout un rythme le nouveau, lancé par Tabu Rochereau. Un nouvel apport que Tabu Ley fait à la musique congolaise. Tabu crée alors les éditions « Isa » en 1971 en remplacement de « Vita ». Avec Isa – le nom de la fille de Rochereau qui s'appelle Isabelle – l'African les National devient l'Afrisa International. Comme pour marquer le passage de Rochereau à la scène internationale sous la bannière de l'Afrisa International.

Success story/Art et créativité

Fifi Kikangala Omoyi : l'artisanat au service de la modernité

A 20 ans elle quitte la République démocratique du Congo et s'installe à Bruxelles avec un rêve : devenir architecte d'intérieur. Elle devra se battre pendant 7 ans pour décrocher un titre de séjour et pouvoir suivre un cursus en décoration d'intérieur.

Son diplôme en poche, après quelques expériences dans des cabinets d'architecte et des enseignes de décoration, elle décide de rentrer dans son pays alors en pleine reconstruction.

De retour à Kinshasa, déterminée à exercer en tant que décoratrice d'intérieur, elle commence par lancer un service de conciergerie privée, première étape pour se faire connaître et se constituer un carnet d'adresses. Elle se fait très vite remarquer et collabore avec les plus grandes entreprises



du Congo en tant que scénographe, designer et décoratrice. Il n'en faut pas plus pour que les particuliers affluent et fassent appel à ses services pour l'aménagement et la décoration de leur intérieur. Fifi Kikangala Pendant tout ce temps, son envie de créer sa propre marque de mobilier n'a cessé de grandir et avec elle, cette volonté de faire connaître les trésors de son pays, de transmettre un héritage.

Ce que Fifi veut, elle le fait. Volonté et intuition inouïe. Elle constitue une équipe autour de son projet et crée sa marque Omoy, la signature moderne d'une femme de caractère.

Une femme entre deux continents

Omoy est plus qu'une marque de mobilier, c'est un condensé d'histoires humaines. Tout commence au centre de la République démocratique du Congo, dans la province du Kasai

où le textile « tapis Kuba » est tissé à partir de raphia par les femmes de la tribu Royal Kuba. L'histoire se poursuit en Belgique, dans une petite ville de la Wallonie, entre les mains expertes d'un atelier artisanal à qui la créatrice a choisi de confier la finalisation de ces pièces d'exception. Un atelier qui fait de l'insertion sociale de personnes handicapées, ce qui ajoute un supplément d'âme à ses créations.

Les collections Omoy sont le reflet de l'histoire de leur créatrice, de ses voyages entre l'Afrique et l'Europe, de son héritage culturel et des influences modernes qui l'ont nourrie. Les pièces mixent des formes élégantes et contemporaines à des matériaux naturels, bruts, fabriqués à la main selon un savoir-faire ancestral. Ces pièces uniques se marient harmonieusement entre elles, créant une ambiance alliant chaleur et modernité et conférant un supplément d'âme aux intérieurs contemporains. Les collections Omoy sont composées de banquettes, coussins, jetés de lit et de luminaires.

Les collections Omoy

Mail : press@omoy-interiordesign.com
Tél. : +243 99 231 52 76 (Congo)
Tél. : + 32 483 39 00 70 (Belgique)

**Correspondance
particulière Fabien
Gombo (ancien
conseiller à la présidence
de la République)**





Des maisons moins chères, rapides et solide

Plus d'infos sur

www.ndaku.cd

CATEGORIE A



MAISON A VENDRE
50m² : 30.000\$
2 Chambres...

CATEGORIE B



MAISON A VENDRE
100m² : 50.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE C



MAISON A VENDRE
120m² : 60.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE D



MAISON A VENDRE
150m² : 80.000\$
4 Chambres...

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République et en partenariat avec le gouvernement Provincial de Kinshasa, Hapi Congo Sarl va construire 240.000 maisons modernes dans le projet "To tonga Kinshasa"